

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 11 juillet 2014
Rapporteur :
Madame Valérie GACOGNE

N° 1 DFCP 14.6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 18/07/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014 (accusé de réception du 18/07/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de marchés après consultations

—————

Lors de sa réunion du 24 juin 2014, la commission d'appel d'offres a attribué le marché publics suivant :

Vérification et maintenance du parc des extincteurs, RIA, colonnes sèches, panneaux et accessoires

Il s'agit d'un marché à bons de commande, sans minimum ni maximum, avec un opérateur économique conformément à l'article 77 du Code des marchés publics. Le marché sera conclu à compter de sa date notification au titulaire pour une durée de 24 mois reconductible, dans les mêmes termes, une fois.

L'attributaire du marché est l'entreprise Chubb France : Chubb & Sicli sise 31 rue des Landelles à Cesson Sévigné (35515 cedex) pour un montant estimatif annuel de 148 094,57 euros HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer ces marchés.

Le maire,

Ludovic JOLIVET

